



carif-oref
de normandie

Les chiffres clés de la VAE en Normandie 2020



“

Repères

EMPLOI FORMATION

n° 37 Septembre 2021

”

Les chiffres clés de la VAE en Normandie 2020

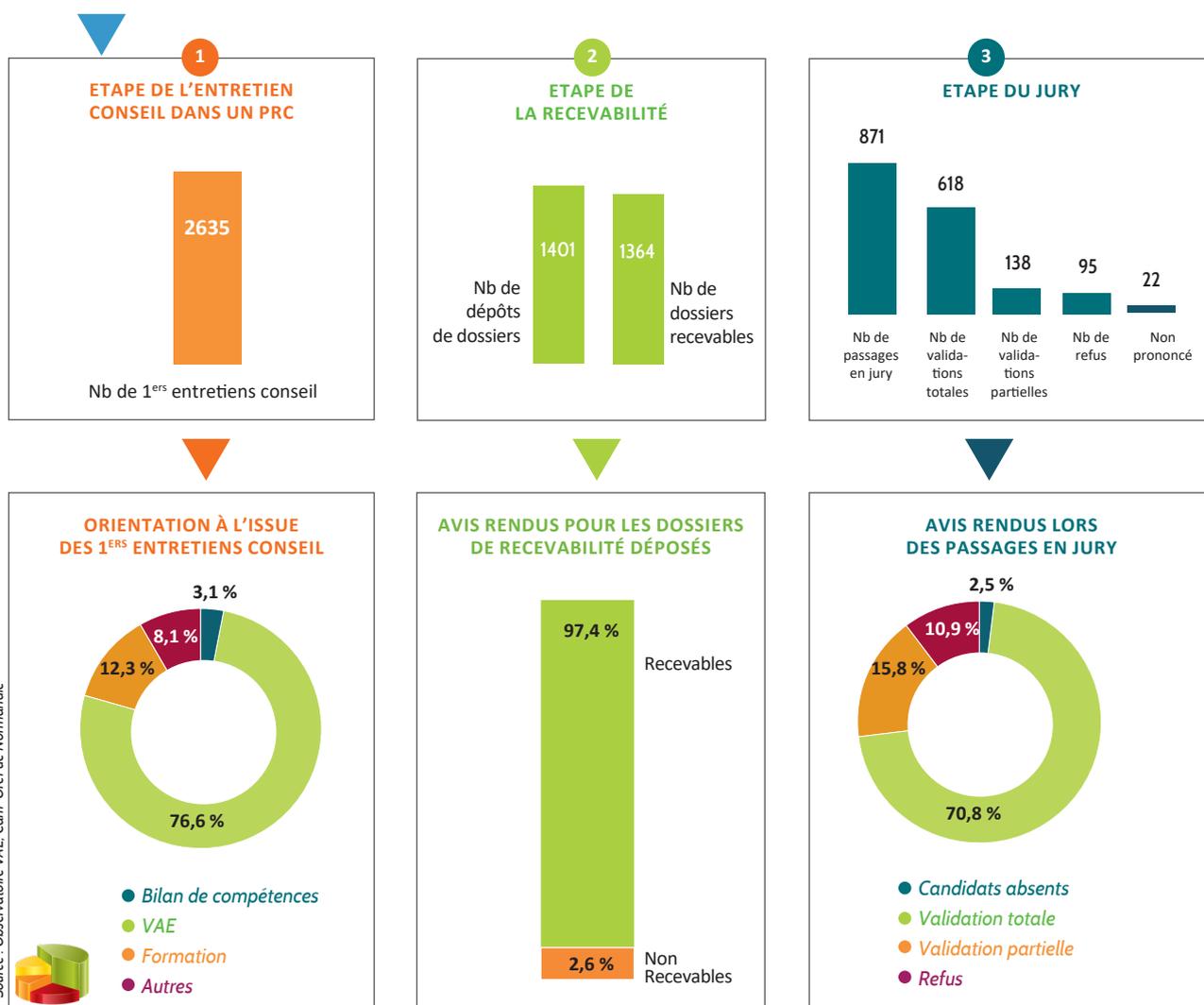
Les données présentées dans ce document sont issues de l'outil de consolidation du Carif Oref de Normandie. Cette base de données est alimentée par les Points relais conseil (PRC) et les organismes certificateurs normands. Elle permet une observation large et partagée du dispositif VAE en Normandie via ses trois grandes étapes que sont l'entretien conseil en PRC, la recevabilité et le passage en jury.

L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire et les parcours de VAE ont été impactés. Une baisse significative est constatée sur le nombre d'entretiens en PRC, le dépôt de dossiers de recevabilité et le nombre de passages en jury. Exceptionnellement, les données de la DREETS concernant le champ du Social et du paramédical (ex DRDJSCS) ont fait l'objet d'un traitement à part, hors données globales, car partiellement disponibles. Par ailleurs, les données concernant l'étape du jury des titres professionnels gérés par la DREETS (ex Direccte) n'ont pu être fournies. Elles ne sont donc pas intégrées.



2020 : LA VAE AFFECTÉE PAR LA CRISE SANITAIRE

Figure 1 : Effectifs à chaque étape du parcours VAE en 2020



BAISSE DE 25,4 % DES PERSONNES ACCUEILLIES DANS LES PRC NORMANDS EN 2020

Le passage par un PRC permet aux candidats à la VAE d'être conseillés sur le bien-fondé de leur démarche, orientés vers une ou plusieurs certifications via la VAE ou être dirigés vers un autre dispositif. Outre le premier entretien conseil, les entretiens de suivi ou le suivi particulier sont proposés.

L'année 2020 est marquée par la fin du marché PRC (2017-2020) avec des perspectives d'un changement important de prestataires (2021-2024). Tous types d'entretiens conseil confondus, 3 726 entretiens ont été dispensés dans les PRC normands, soit 25,4 % de moins qu'en 2019. Cette baisse des publics accueillis concerne surtout le premier entretien conseil (2 635 en 2020, soit une baisse de 29,8 % par rapport à l'année précédente). 848 entretiens de suivi ont pu être menés en 2020, soit 12,7 % de moins qu'en 2019.

243 personnes ont bénéficié d'un entretien de suivi particulier, soit 10,7 % de moins qu'en 2019. Les entretiens de suivi et les suivis particuliers ont été moins impactés, les PRC ayant maintenu une activité malgré le confinement, ce qui a permis d'assurer un suivi des parcours. En effet, les conseillers PRC proposent un suivi spécifique aux personnes dans des situations sociales particulières parce que l'écrit ou les différentes

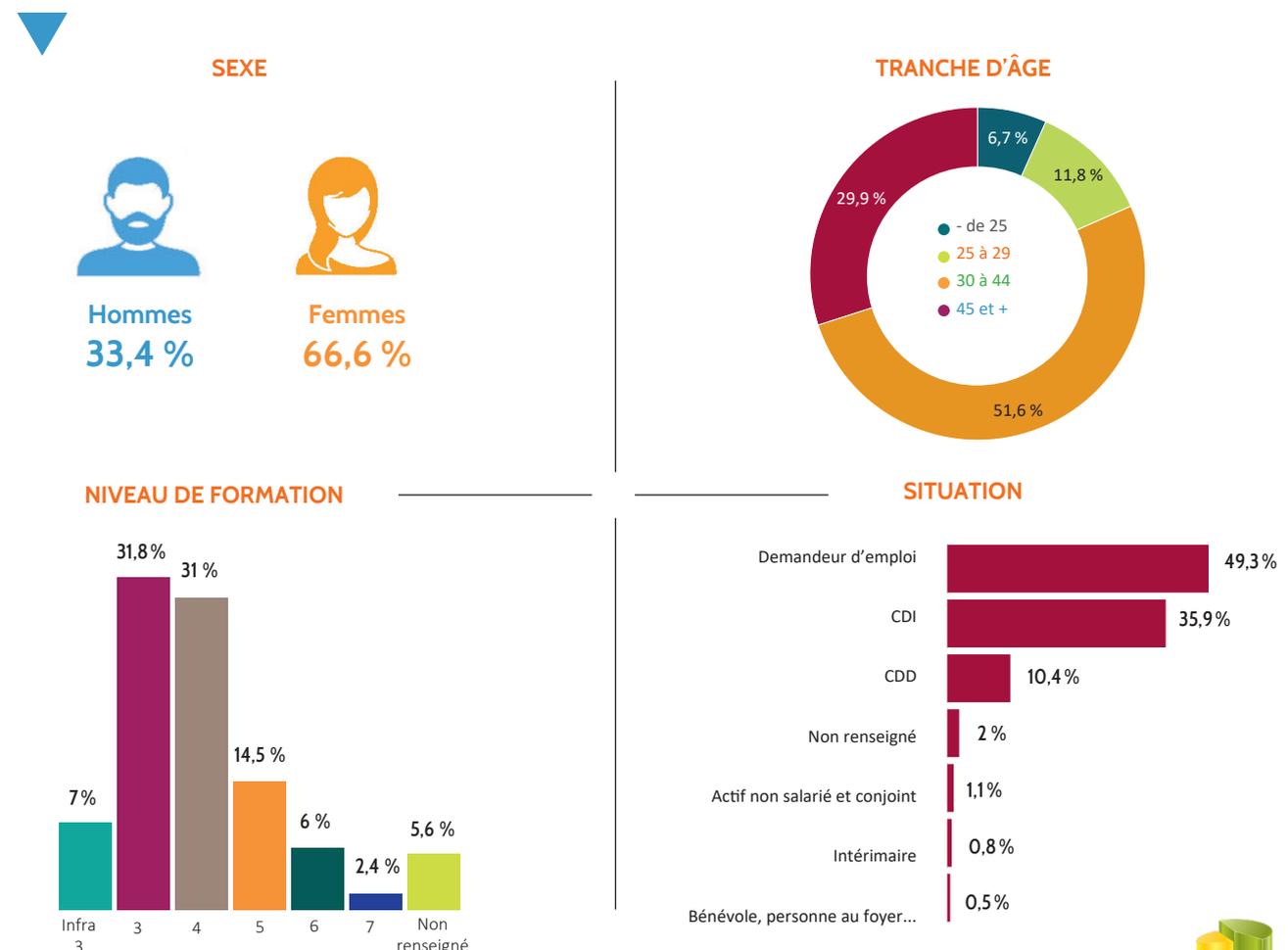
démarches administratives paraissent compliquées. Il s'agit d'un accompagnement personnalisé tout au long de la démarche VAE, afin de lever les difficultés qui peuvent être rencontrées. La valorisation de l'expérience de ces publics fragiles est d'autant plus complexe qu'elle peut être morcelée et acquise dans différents environnements, dont à l'étranger. Les candidats peuvent bénéficier de plusieurs rendez-vous pour faire aboutir leur démarche de VAE. Cet accompagnement est différent de l'accompagnement méthodologique réalisé par les organismes accompagnateurs qui se concentrent sur la réalisation du dossier et la préparation au jury.

Les conseillers PRC sont amenés à formuler plusieurs préconisations pour une même personne à l'issue de l'entretien conseil. 76,6 % des personnes reçues ont été dirigées vers une solution de VAE. Ces proportions restent stables d'une année à l'autre.

Au regard de leur expérience, les personnes sont orientées majoritairement vers un diplôme de l'Education nationale, soit 31 %. 13,8 % des candidats sont orientés vers un diplôme de l'enseignement supérieur, 13,2 % vers un diplôme d'Etat du sanitaire et social et enfin 12,5 % vers un titre professionnel du ministère du Travail. Cette répartition est constante.

Les profils des candidats qui se rendent dans un PRC pour la première fois sont similaires aux années précédentes.

Figure 2 : Profils des personnes accueillies en 1^{er} entretien conseil dans un PRC en 2020



Source : Observatoire VAE, Carif-Oref de Normandie



Les conseillers PRC ont animé 130 réunions d'information collectives sur la VAE en 2020 (36,3 % de moins que 2019), touchant ainsi 1 105 personnes (52,5 % de moins que 2019). 220 réunions partenariales (avec Pôle emploi, des entreprises...) qui visent à présenter le dispositif VAE de manière adaptée, ont également été mises en place, soit une baisse de 10,2 % par rapport à 2019.



DIMINUTION DES DOSSIERS DE RECEVABILITÉ DÉPOSÉS : 1 401 DOSSIERS DÉPOSÉS EN 2020, CONTRE 1 614 UN AN PLUS TÔT

(hors DREETS, champ « Social et paramédical »)

Eclairage sur la réforme de l'organisation territoriale de l'Etat (OTE) en lien avec les certifications du ministère du Travail, Social et sanitaire hors médical Jeunesse et sports.

Au 1^{er} janvier 2021, la Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (Drajes), auprès du Rectorat de la région académique Normandie, gère les certifications « Jeunesse et sports ».

Depuis le 1^{er} avril 2021, la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS) a en charge les certifications du champ « Social et paramédical » et les

titres professionnels (TP) du ministère du Travail. Les agréments des organismes pour les titres professionnels et les contrôles afférents sont réalisés par les DREETS. Concernant l'organisation des sessions, l'instruction des recevabilités VAE, l'établissement des parchemins TP et livrets de compétences professionnelles, et les habilitations jurys, les interlocuteurs sont les mêmes qu'auparavant.

Les personnes commencent leur parcours VAE par l'étape de la recevabilité. Elles doivent renseigner le ou les dossiers de demande de recevabilité. Une fois complété, le dossier est remis à l'organisme certificateur sélectionné par le candidat. Chaque organisme vérifie l'éligibilité de la demande au vu de l'expérience décrite.

En 2020, 1 401 parcours VAE ont été engagés auprès des certificateurs normands, contre 1 614 en 2019 (soit - 13,2 % par rapport à 2019). La Drajes (Jeunesse et sports) enregistre 13 dossiers contre 121 en 2019 (soit - 89,3 %), la DREETS qui gère les titres professionnels du ministère du Travail a reçu 77 dossiers contre 115 en 2019 (soit 33 % de moins), le Dava Normandie réceptionne 1114 dossiers contre 1 187 en 2019 (soit - 6,1 %). Le Cnam quant à lui, voit le nombre de dossiers augmenter avec 77 dossiers en 2020 contre 58 en 2019 (soit 32,8 % de hausse).

Le taux de recevabilité est élevé et en légère hausse : il atteint 97,4 %, contre 91,6 % en 2019. Les taux de recevabilité se situent entre 80 % et 100 % pour la plupart des certificateurs (voir tableau 3 page 6), hormis pour l'université de Caen (52,6 %) et l'université de Rouen (69,2 %).

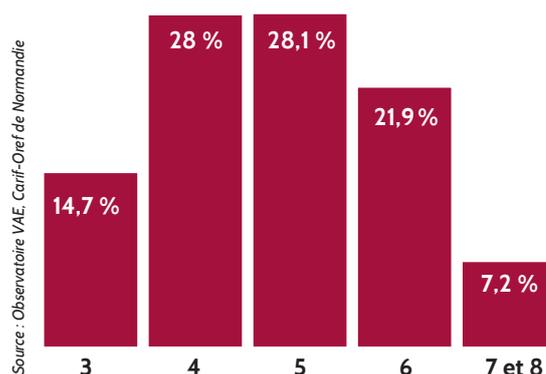
DREETS, champ « Social et paramédical » : les données de demandes de certifications relevant du social et du paramédical ne sont pas disponibles. En revanche, les données concernant les dossiers jugés recevables le sont : 312 dossiers ont été approuvés en 2020 contre 637 en 2019 (soit -51 %).

Source : DREETS

BAISSE SIGNIFICATIVE DES DEMANDES DE CERTIFICATIONS DE NIVEAU 3

Les demandes de certifications de niveau 3 sont de 14,7 % en 2020 contre 45,8 % en 2019. Cette variation est liée pour une part à un effet mécanique dû à l'absence des certifications du champ « Social et paramédical ». Les dépôts de dossiers de niveau 4 et 5 sont les plus nombreux en 2020. Leur part est de 28 % pour chacun d'entre eux et il reste stable comparativement à 2019. Les demandes de certifications de niveau 6, 7 et 8 sont quant à elles en augmentation. 21,9 % des candidats se sont positionnés sur des certifications de niveau 6, contre 9,1 % en 2019 et 7,2 % sur des certifications de niveau 7 et 8, contre 3,6 % en 2019.

GRAPHIQUE 1 : DOSSIERS DE RECEVABILITÉ DÉPOSÉS SELON LE NIVEAU DE LA CERTIFICATION VISÉE EN 2020
(hors DREETS, champ « Social et paramédical »)



Source : Observatoire VAE, Carif-Orief de Normandie



LE SECTEUR SANITAIRE ET SOCIAL TOUJOURS PLÉBISCITÉ

Le GFE *Santé, social et soins personnels* regroupe 47,4 % des demandes de recevabilité en 2020 et arrive toujours loin devant les autres spécialités de formation. Les certifications du *Commerce* arrivent en deuxième position, soit 15,3 %, précédant la *Gestion et traitement de l'information* (professions tertiaires : comptabilité, gestion, secrétariat, informatique) avec 14,6 %. Viennent ensuite les certifications relatives à l'*Hôtellerie, tourisme, loisirs* (3,1 %) et les certifications du *Transport, logistique* (2,9 %)

TABLEAU 1 : DOSSIERS DE RECEVABILITÉ DÉPOSÉS PAR GFE EN 2020 EN NORMANDIE
(hors DREETS, champ « Social et paramédical »)

GFE (Groupe Formation Emploi)	Part (%)
Santé, social, soins personnels	47,4
Commerce	15,3
Gestion et traitement de l'information	14,6
Hôtellerie, tourisme, loisirs	3,1
Transport, logistique	2,9
Appui à la production des industries	2,1
Environnement, nettoyage, sécurité	2
Autres (enseignement, magistrature, général)	1,7
Mécanique	1,6
Transformation des matériaux, procédés	1,6
Total	100

Source : Observatoire VAE, Carif-Oref de Normandie

Au total et hors certifications du *Social et paramédical*, 298 certifications différentes ont été visées par les candidats à la VAE en 2020. 63,1 % des certifications ne concernent qu'un unique candidat (et concerne au total 13,4 % des candidats). Le *Diplôme d'Etat d'Educateur spécialisé* (tableau 2) arrive en tête des certifications les plus demandées en 2020 : 246 dépôts de dossiers de recevabilité, soit 17,6 % de l'ensemble des demandes de recevabilité, (+ 55 dossiers par rapport à l'année précédente). Le *Diplôme d'Etat de Moniteur éducateur* est positionné en deuxième rang, avec 138 dossiers (+20 par rapport à 2019). Le *CAP Accompagnement éducatif petite enfance* arrive juste après, avec 116 dossiers déposés. Le *BTS Commerce* se positionne à la quatrième place avec 49 dépôts de dossiers suivi par le *BTS Management commercial opérationnel* avec 46 dossiers remis. Les dix premières certifications rassemblent 53,2 % des candidats.

DREETS, champ « Social et paramédical » : Sur les 12 certifications au total visées en 2020, les trois certifications en tête des demandes jugées recevables sont les suivantes : le *Diplôme d'Etat d'Aide-soignant (DEAS)* arrive en tête avec 113 dossiers jugés recevables, soit 46,2 % de moins qu'en 2019. Il est suivi par le *Diplôme d'Etat Assistant éducatif et social (DEAES)* avec 102 dossiers jugés recevables, soit 54,3 % de moins qu'en 2019. Le *Diplôme d'Etat d'Educateur de jeunes enfants (DEEJE)* se place en 3^{ème} position avec 46 dossiers jugés recevables, soit autant qu'en 2019.

Source : DREETS

TABLEAU 2 : DOSSIERS DE RECEVABILITÉ DÉPOSÉS POUR LES DIX CERTIFICATIONS LES PLUS DEMANDÉES EN 2020
(hors DREETS, champ « Social et paramédical »)

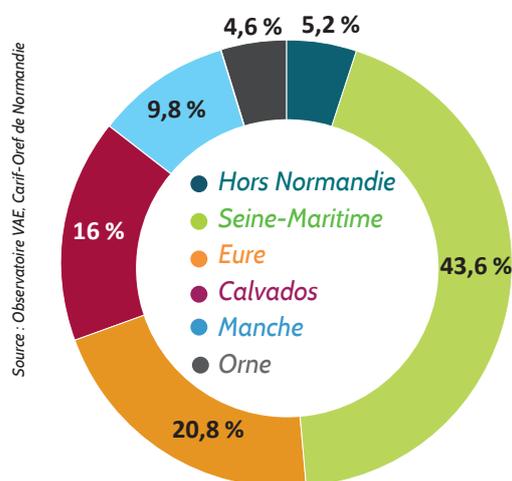
Certifications	Effectif	Part (%)
Diplôme d'Etat d'Educateur spécialisé	246	17,6
Diplôme d'Etat de Moniteur Educateur	138	9,9
CAP Accompagnement éducatif petite enfance	116	8,3
BTS Commerce	49	3,5
BTS Management commercial opérationnel	46	3,3
BTS Management unités commerciales	40	2,9
CAP Coiffure	34	2,4
BTS Gestion de la PME	29	2,1
BTS Négociation et digitalisation de la relation client	24	1,7
BTS Accueil-relation clients usagers	23	2
Total 10 premières certifications visées	745	53,2

Source : Observatoire VAE, Carif-Oref de Normandie

LES CANDIDATS SEINOMARINS AISÉMENT MAJORITAIRES

94,8 % des candidats résident en Normandie. 5,2 % sont domiciliés dans une autre région. Les candidats Seinomarins sont les plus nombreux, avec 43,6 % des dossiers déposés. L'Eure arrive à la deuxième place (20,8 %), avant le Calvados (16 %). Les proportions connaissent peu d'évolution par rapport à l'année précédente.

GRAPHIQUE 2 : DOSSIERS DE RECEVABILITÉ DÉPOSÉS AUPRÈS DES CERTIFICATEURS NORMANDS EN 2020 SELON LE DÉPARTEMENT DE RÉSIDENCE DES CANDIDATS
(hors DREETS, champ « Social et paramédical »)



Source : Observatoire VAE, Carif-Oref de Normandie



BAISSE DE 22,9 % DES PASSAGES EN JURY EN 2020 : 871 CONTRE *1 574 EN 2019

(hors DREETS, champ « Social et paramédical » et titres du ministère du Travail)

Le passage devant le jury est la dernière étape du parcours VAE. Il permet aux candidats de valider leur certification totalement, partiellement, ou de se la voir refuser si le jury estime qu'ils n'ont pas acquis les connaissances et compétences nécessaires pour obtenir la certification demandée. Dans le cas d'une validation partielle ou d'un refus, les candidats ont la possibilité d'entreprendre un parcours complémentaire qui leur permettra de se présenter à nouveau devant le jury.

Les certificateurs connaissent un affaiblissement du nombre de jurys à l'exception du Cnam qui voit son nombre augmenter de 50 % avec 27 jurys contre 18 en 2019. Le Dava accuse une baisse de 19,9 % avec 757 jurys contre 945 en 2019. Les autres certificateurs affichent une diminution significative comme, par exemple, l'université de Rouen (- 83 %), l'université du Havre (- 66,7 %) ou l'université de Caen (- 39,1 %) (voir tableau 3 page 7).

La part des validations totales augmente : parmi les candidats passés en jury de VAE en 2020, 70,8 % (+ 7 points) ont validé complètement la certification visée. A l'inverse, 15,8 % (- 8 points) des candidats ont obtenu une validation partielle. La part des refus s'élève à 10,9 % soit un taux équivalent à l'année précédente.

DREETS, champ « Social et paramédical » : La DREETS subit également une baisse marquante de 31,1 % soit 312 passages en jury contre 441 en 2019. 49 % (- 1 point) des candidats ont validé totalement la certification visée.

Source : DREETS

Si la moyenne du taux de validation a du sens, le calcul du taux de validation totale au niveau de chaque certification est à prendre avec précaution, compte tenu des volumes de candidats positionnés sur chaque certification. Une seule certification a permis à plus de 100 candidats de passer devant un jury. Il s'agit du *Diplôme d'Etat d'Educateur spécialisé*.

Les femmes obtiennent légèrement plus fréquemment que les hommes une validation totale : 71 %, contre 70,2 % pour ces derniers. La part de validation partielle est plus élevée chez les femmes (16,6 %, contre 14 % pour les hommes).

* Pour indication le nombre de passages en jury de tous certificateurs confondus était de 1 644



65,7 % des candidats qui présentent une certification du GFE *Santé, social, soins personnels* obtiennent une validation totale et 20,6 % une validation partielle. Les taux de validation totale sont plus favorables dans le GFE du *Commerce* (81,1 %) et le GFE *Gestion et traitement de l'information* (69,6 %).

En revanche, pour les métiers de l'*Electromécanique*, la part des validations totales et celles des validations partielles sont au même niveau (40 %). Deux GFE présentant plus de 20 candidats obtiennent des taux de validation totale supérieurs à 80 % : outre le *Commerce* (81,1 %), il s'agit du *Transport logistique* (83,8 %).



Le tableau ci-dessous synthétise les résultats de la recevabilité et du jury pour chacun des certificateurs : il ne saurait faire l'objet d'une comparaison compte

tenu des pratiques inhérentes à chaque certificateur et des exigences spécifiques au référentiel de compétences, au niveau de la certification visée et au jury.

**TABLEAU 3 :
LES CHIFFRES DE LA VAE PAR CERTIFICATEUR
EN 2020 EN NORMANDIE**
(hors DREETS, champ « Social et paramédical » et titres professionnels du ministère du Travail)

Certificateurs	Etape de la recevabilité			Etape du jury				
	Nombre de dossiers de recevabilité déposés	Nombre de dossiers recevables	Taux de recevabilité (%)	Nombre de passages en jury	Taux de validation totale (%)	Taux de validation partielle (%)	Taux de refus (%)	Taux de candidat absent (%)
Dava	1114	1100	98,7	757	72,9	14,3	10	2,8
Cnam	77	77	100	27	48,1	48,1	3,7	0
DREETS TP ministère du Travail	77	77	100	ND***	ND	ND	ND	ND
Université de Caen	38	20	52,6	14	85,7	7,1	7,1	0
Ministère de la Défense	31	31	100	2	50	50	0	0
Draaf	21	21	100	4	100	0	0	2
Drajes	13	13	100	51	49	19,6	29,4	0
Université de Rouen	13	9	69,2	6	66,7	16,7	16,7	0
Grandes écoles*	10	10	100	1	100	0	0	0
Université du Havre	6	5	83,3	5	60	40	0	0
Réseau des CCI**	1	1	100	4	25	50	25	0
Dirm-Memm	0	0				0	0	0
Total Normandie	1401	1364	97,4	871	70,8	15,8	10,9	2,5

Source : Observatoire VAE, Carif-Oref de Normandie

Précisions :

En fonction des années et des organisations spécifiques à chaque certificateur, il arrive que la réception des dossiers de recevabilité ou l'organisation du jury puisse être interrompue, pour un semestre, une année... En 2020, c'est le cas pour le Cefedem.

*La catégorie « Grandes écoles » regroupe Néoma Rouen Business School, le Cesi de Rouen ainsi que l'Ecole de Management de Normandie.

** La catégorie « Réseau des CCI » regroupe l'Ifa Marcel Sauvage et la CCI de Normandie.

***ND : données non disponibles



Collection Repères
du Carif-Oref de Normandie
Téléchargeable sur :
www.cariforefnormandie.fr
contact@cariforefnormandie.fr

Publication gratuite
ISSN : 2114 - 0723
Reproduction autorisée
sous conditions de
mentionner la source

Ces travaux bénéficient
d'un financement spécifique
de la DREETS et d'un partenariat
avec l'Agence Régionale de l'Ori-
entation et des Métiers de Normandie



Les chiffres clés de la VAE en Normandie 2020

Mise en page
Agnès Ercosman
Nathalie Grember
Carif-Oref de Normandie

Credit photo
Adobe Stock
Septembre 2021

Directeur de la publication
Luc Chevalier
Carif-Oref de Normandie
Analyse - Rédaction
Elise Dehays
Carif-Oref de Normandie

carif-oref
de normandie



Observatoire
VAE Normandie


**PRÉFET
DE LA RÉGION
NORMANDIE**
Liberté
Égalité
Fraternité


**RÉGION
NORMANDIE**



Site de Caen

Unicité, Bat A
10 Rue Alfred Kastler
14000 CAEN

Site de Rouen

Atrium
115 boulevard de l'Europe,
BP 1152
76176 ROUEN Cedex



Tél : 02 31 95 52 00



Email : contact@cariforefnormandie.fr